



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/619
4 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 110 de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Rapport de la Troisième Commission (Partie I)*

Rapporteur : Mme Victoria SANDRU (Roumanie)

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée :

"Questions relatives aux droits de l'homme :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme;"

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

2. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur le point 110 de l'ordre du jour sera publié en six parties, sous la cote A/51/619 et Add.1 à 5.

a) Lettre datée du 19 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/81);

b) Lettre datée du 20 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de l'Acte de Trujillo et du Protocole modifiant l'Accord de Carthagène (A/51/87);

c) Lettre datée du 27 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant le texte du communiqué commun publié le 14 mars 1996 à Puebla (Mexique), à l'issue de la Conférence régionale sur les migrations (A/51/90);

d) Lettre datée du 9 avril 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/114);

e) Lettre datée du 5 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France, transmettant les documents finals de la Réunion au sommet du groupe des sept pays les plus industrialisés, tenue à Lyon (France) du 27 au 29 juin 1996 (A/51/208-S/1996/543);

f) Lettre datée du 28 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie, transmettant les résultats de la 95e Conférence de l'Union interparlementaire, tenue à Istanbul (Turquie) du 12 au 20 avril 1996;

g) Lettre datée du 30 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration adoptée par le Mouvement des pays non alignés le 24 septembre 1996 à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la fondation du Mouvement (A/51/462-S/1996/831);

h) Lettre datée du 5 novembre 1996, adressée au Secrétaire général par les représentants de l'Azerbaïdjan, du Kazakstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Turkménistan et de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration de Tachkent en date du 21 octobre 1996 (A/51/664-S/1996/930);

i) Lettre datée du 25 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/9).

3. La Commission était également saisie des documents suivants au titre de l'alinéa a) du point 110 :

a) Rapport du Comité des droits de l'homme (A/51/40)¹;

¹ À paraître sous forme définitive comme Supplément No 40 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session (A/51/40).

- b) Rapport du Comité contre la torture²;
- c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/51/415);
- d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (A/51/422);
- e) Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (A/51/425);
- f) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/51/426);
- g) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/51/465);
- h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la septième réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/51/482).

4. La Commission était également saisie des documents ci-après au titre du point 110 b) :

- a) Rapport du Secrétaire général sur les recommandations de son Représentant spécial pour les droits de l'homme au Cambodge au sujet de questions relevant de son mandat (A/51/453);
- b) Rapport du Secrétaire général sur les précisions et observations présentées le 17 septembre 1996 par le Gouvernement cambodgien au sujet du rapport du Représentant spécial du Secrétaire général (A/51/453/Add.1);
- c) Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/51/480);
- d) Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/51/536);
- e) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/51/539);
- f) Rapport du Secrétaire général sur l'aide apportée au Gouvernement et au peuple cambodgiens par le Centre pour les droits de l'homme en ce qui concerne le respect et la défense des droits de l'homme (A/51/552);

² Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 44 (A/51/44).

g) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (A/51/555);

h) Rapport du Secrétaire général sur le développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme, y compris la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme (A/51/558);

i) Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (A/51/561);

j) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Centre pour les droits de l'homme (A/51/641);

k) Note du Secrétaire général transmettant une lettre du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à laquelle était joint le rapport final sur l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995), comprenant une Déclaration de principes sur la tolérance et un Plan d'action destiné à donner suite à l'Année (A/51/201);

l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les activités éducatives menées dans le cadre du projet transdisciplinaire intitulé "Vers une culture de la paix" (A/51/395);

m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires établi par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme (A/51/457);

n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'application du Plan d'action en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/51/506);

o) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse établi par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme (A/51/542);

p) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, ayant trait à une visite en Grèce (A/51/542/Add.1);

q) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, ayant trait à une visite au Soudan (A/51/542/Add.2);

r) Note du Secrétaire général sur la composition du personnel du Centre pour les droits de l'homme (A/51/650);

s) Lettre datée du 22 mai 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/153);

t) Lettre datée du 18 juin 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/170);

u) Note verbale datée du 6 août 1996, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/290);

v) Note verbale datée du 17 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/17).

w) Lettre datée du 29 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/6).

x) Lettre datée du 22 novembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/1).

5. La Commission était également saisie des documents suivants au titre du point 10 c) :

a) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (A/51/556);

b) Rapport du Secrétaire général sur les viols et sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé dans l'ex-Yougoslavie (A/51/557);

c) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/51/660);

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Burundi (A/51/459);

e) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme à Cuba (A/51/460);

f) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/51/466);

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda (A/51/478);

h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Représentant spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/51/479);

i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/51/481);

j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son représentant chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays (A/51/483);

k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de son représentant chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays : profils des déplacements de population au Tadjikistan (A/51/483/Add.1 et 2);

l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Soudan (A/51/490);

m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Iraq (A/51/496);

n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la mission effectuée en République islamique d'Iran du 14 au 24 octobre 1996 dans le cadre du mandat relatif à l'Iraq (A/51/496/Add.1);

o) Note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban et l'ouest de la Bekaa (A/51/507);

p) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur la situation des droits de l'homme au Nigéria, établi conjointement par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier les questions relatives aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé de la question de l'indépendance des juges et des avocats (A/51/538);

q) Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les droits de l'homme et les élections qui doivent avoir lieu prochainement en Bosnie-Herzégovine, établi par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme au sujet de la situation des droits de l'homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (A/51/651-S/1996/902);

r) Note du Secrétaire général transmettant le rapport périodique du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme au sujet de la situation des droits de l'homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (A/51/652-S/1996/903);

s) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Rwanda (A/51/657);

t) Note du Secrétaire général transmettant le rapport périodique du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme au sujet de la situation des droits de l'homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (A/51/663-S/1996/927);

u) Note du Secrétaire général transmettant le rapport spécial sur les minorités, établi par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé de suivre la situation des droits de l'homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (A/51/665-S/1996/931);

v) Lettre datée du 13 mars 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/80-S/1996/194);

w) Lettre datée du 28 juin 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/189);

x) Lettre datée du 3 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/203-S/1996/86);

y) Lettre datée du 8 juillet 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/204);

z) Lettre datée du 5 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/271);

aa) Note verbale datée du 10 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/347);

bb) Lettre datée du 21 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/51/532);

cc) Lettre datée du 23 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/3);

dd) Lettre datée du 12 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/8);

ee) Lettre datée du 23 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/10);

ff) Lettre datée du 27 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/11);

gg) Lettre datée du 27 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/12);

hh) Lettre datée du 6 novembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/13);

ii) Lettre datée du 18 novembre 1996, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/15);

jj) Lettre datée du 18 novembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/51/16);

6. Au titre du point 110 d), la Commission était également saisie du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/51/36)³.

7. Au titre du point 110 e), la Commission était également saisie du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/51/36)³.

³ À paraître sous forme définitive comme Supplément No 36 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session (A/51/36).